

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN COMITE SYNDICAL

Séance du 06/10/2022 à 14h30

Nombre de délégués en exercice : 30
Nombre de présents : 18 puis 19 à partir de 15h50
Nombre de votants : 21 puis 22 à partir de 15h50
Quorum : 16

Le Comité syndical a été convoqué le : 16/09/2022
L'affichage de la convocation a été effectué le : 16/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le six du mois d'octobre à quatorze heures et trente minutes, le Comité syndical du Syndicat mixte de la Charente aval, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BURNET, Président.

Titulaires présents :

M. ALBRECHT Sylvain, Mme BALLOTEAU Claude, M. BRUNETEAU Frédéric, M. BURNET Alain, M. CHATELIER Jean-Michel, M. DE MINIAC Joseph, M. DUBOIS Richard, M. DURIEUX Michel, M. MICHAUD Jacky, M. MIMOL Jean-Claude, M. PORTRON Didier (arrivée 15h50), M. PUYON Alain, M. RAFFÉ David, M. ROUYER Denis, M. CHATEAUGIRON Bernard.

Suppléants présents :

M. CLOCHARD Roland, Mme LEROUGE Angélique, M. MAUGAN Claude, Mme SIGNAT Lyliane.

Absents :

M. BELLU Alain, Mme BERNARD Micheline, M. BESSAGUET Bruno, M. EHLINGER François, M. GARCIA Walter, M. GILARDEAU Jean-Marie, M. JOBIN Emmanuel, M. PAPINEAU Joël, M. PETIT Jean-Marie, M. ROUSSEAU Jean-Yves, M. SCHNEIDER Alexandre, M. STAUDER Jean-Denis.

Pouvoirs :

M. BARREAUD Sylvain (pouvoir à M. RAFFÉ David), M. COCHE-DEQUEANT Olivier (pouvoir à M. ROUYER Denis), M. JAULIN Jacques (pouvoir à M. BURNET Alain).

Secrétaire de séance :

M. ROUYER Denis est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.



Délibération n° DCS/2022/43-4.2 : approbation du compte-rendu de la séance du 23/06/2022

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/44-7.10 : CPT du marais de Brouage – étude sur la continuité piscicole

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/45-7.10 : CPT du marais de Brouage – étude de restauration des ouvrages hydrauliques tranche 3

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/46-7.10 : CPT du marais de Brouage – suivi des indicateurs biologiques 2023

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/47-7.10 : CPT du marais de Brouage – étude et dossier règlementaire pour la stabilisation des berges du canal de Broue

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/48-7.10 : subvention à l'AFP des marais de Brouage

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/49-4.5 : instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/50-7.1 : nomenclature M57 – adoption préalable du RBF

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/51-7.10 : nomenclature M57 – fixation de la durée d'amortissement

Approuvée : 21 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/52-7.10 : refus d'adhésion à la FREDON 17

Approuvée : 22 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/53-4.1 : ouverture de poste – Responsable administratif et financier

Approuvée : 22 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/54-4.1 : modification du tableau des effectifs

Approuvée : 22 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/55-7.10 : demande de subvention relative au poste d'Animateur du territoire « marais de Brouage »

Approuvée : 22 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/56-7.10 : demande de subvention relative au poste d'Animateur des territoires « Gères-Devisé » et « Arnoult-Bruant »

Approuvée : 22 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/57-7.10 : demande de subvention relative au poste d'Animateur du territoire « marais nord de Rochefort »

Approuvée : 22 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Délibération n° DCS/2022/58-7.10 : inventaire des zones humides – coopération avec la CDA de Saintes

Approuvée : 22 voix pour / 0 voix conte / 0 abstention

Le Président,
Alain BURNET



Affiché le : 10/10/2022